



LE GLAYOLAT

Bulletin municipal - Commune de Saint Pouange - Février 2016

Les vœux du Conseil Municipal

Saint Pouange et la loi Notré

La bibliothèque de Saint Pouange

La vie associative



La Mairie:

Accueil public :

Lundi et Vendredi : 15 h 45 – 17 h 45

Mardi et Jeudi : 15 h 45 – 18 h 45

Samedi : 10 h – 12 h

Adresse postale :

3, Rue E. Herriot 10120 Saint Pouange

Courriel : mairie.saintpouange@wanadoo.fr

Pôle scolaire:

Coordonnées :

3, rue E. Herriot 10120 Saint Pouange

Téléphone : 03.25.41.87.91

La Bibliothèque:

Coordonnées :

Maison de la Culture Edouard Herriot

1, rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange

Accueil public :

Lundi : 17 h 30 – 18 h 30

Mercredi : 16 h 00 – 18 h 00

Vendredi : 16 h 30 – 18 h 30

Dans ce numéro :

- Page 3 : Mot du maire.

- Page 4 : Commissions municipales, délégués communaux et intercommunaux.

- Pages 5 et 6 : Evénements et dates à retenir.

- page 7 : Les voeux 2016 du Conseil Municipal

- Page 8 : Saint Pouange et la loi NOTRe

- Page 9 : PEDT, Projet éducatif territorial
Synthèse du conseil municipal du 11/12/2015

- Page 10 et 11 : La bibliothèque de Saint Pouange

- Page 12 : Comité des fêtes Glayolats Loisirs

- Page 13 : Gym volontaire de Saint Pouange /
Saint Léger

- Page 14 : L'association Phima Wild Country

- Page 15 : Mémoire Saint Pouange

- Page 16 : L'association des parents d'élèves

- Page 17 : Aube Sud Loisirs Omnisports

- Page 18 : Rappels de réglementation

PRATIQUE

La collecte des déchets et des ordures ménagères

(Calendrier valable pour la période du 01/01/2016 au 30/06/2016)

Ordures ménagères	Déchets verts	Corps creux Sacs jaunes	Encombrants	Déchets Ménagers Spéciaux
Toute l'année	Du 01/04/2016 au 30/06/2016	Toute l'année	3 collectes dans l'année	3 collectes dans l'année
Tous les lundis	Tous les lundis	Tous les lundis des semaines paires	Vendredi 29/01/2016 Jeudi 02/06/2016 3ème date à définir	Mercredi 16/03/2016 2ème date à définir 3ème date à définir

Sont refusés dans toutes ces collectes : Les déblais, les gravats, le béton, les pneumatiques, les poteaux, les grillages, les fils de fer, les pièces de voiture, la ferraille, les fûts métalliques et autres récipients ayant contenus des produits toxiques, les pots de peinture, les bidons d'huile, les tailles d'arbre et les souches.



Le mot du maire



Mesdames, Messieurs

Je suis heureux de vous présenter à toutes et à tous, au nom du conseil municipal, mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères.

Les vœux sont l'occasion de vous remercier pour votre investissement passé ou futur pour notre commune. Je me permets d'ailleurs d'être le relais des associations et des pompiers qui cherchent encore et toujours des personnes pour les aider.

L'an dernier, je mettais l'accent sur le dynamisme des associations de la commune. Même si je ne les oublie pas cette année pour ce qu'elles ont apporté à notre village, j'aimerais faire un focus sur nos pompiers emmenés par notre adjudant-chef PAILLOTET Jean-Yves. S'ils sont toujours présents à nos côtés lors des cérémonies du village, c'est bien de leur dévouement au profit des glayolats dont je veux vous parler ce soir. En 2015, nos pompiers sont intervenus 53 fois contre 44 en 2014, soit 20 % de hausse. Certains d'entre eux ont été décorés pour la longévité de leur investissement lors du 14 juillet, et j'aimerais une fois encore les remercier.

2015, c'est aussi l'année de la loi NOTRe (nouvelle organisation du territoire). Outre les nouvelles régions, elle définit aussi les contours et les compétences des nouvelles intercommunalités.

Madame la Préfète voulait fusionner la communauté de communes Bouilly Mogne Aumont avec celles des Portes du Pays d'Othe et du Pays d'Othe Aixois.

La communauté de communes Bouilly Mogne Aumont et la commune de Saint-Pouange ont émis le souhait de ne pas fusionner avec elles, mais de rejoindre, comme la communauté des portes du pays d'Othe, le Grand Troyes.

La décision, maintenant, ne nous appartient plus mais revient à la commission départementale de coopération intercommunale ou à Madame la Préfète.

L'année 2015 a vu quelques investissements pour la commune de Saint-Pouange. Je parlerai par exemple de l'éclairage de la rue du Lavoir, de la haie du tennis, mais aussi de travaux moins visibles comme le remplacement des radiateurs dans l'école ou la maison des associations.

Les pompiers n'ont pas été oubliés puisque nous avons changé la camionnette J7 pour un berlingo.

Après avoir fait effectuer la levée topographique du carrefour de la rue Edouard Herriot, les conseillers pourront découvrir dans un peu plus d'un mois des esquisses d'aménagement avec une estimation. Cela nous permettra d'orienter notre projet en relation avec notre capacité d'investissement.

En 2016, même si rien n'est encore décidé en terme budgétaire pour les investissements, nous avons d'ores et déjà baissé le coût de la cotisation à l'année du tennis et créé aussi un tarif à la semaine qui permettra nous l'espérons, au plus grand nombre, de pratiquer ce sport.

Avec le terrain de boules souvent utilisé, le terrain de foot et les nombreux chemins de notre village, la pratique du sport est possible.

Malgré les baisses des dotations, nous nous efforçons de rester une commune dynamique et proche de ses habitants. Les événements que nous avons connus en 2015 ne doivent surtout pas nous faire nous recroqueviller sur nous même mais bien au contraire nous ouvrir vers les autres. La laïcité dont on entend si souvent parler en ce moment n'est rien sans des moments de fraternité et de convivialité.

Je veux vous présenter une nouvelle fois, au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux 2016.

Olivier Duquesnoy

Commissions municipales

Commission « voirie, environnement, éclairage public, assainissement, bâtiments et urbanisme »

Co présidée par **Gérard JARRY** 1er adjoint

Membres : Patrick HAILLOT, Jean Luc KURBETZ, Vincent NAZE, Christine VAISSIERE, Gisèle VINOT,
Pour le domaine accessibilité, Sophie FARON

Commission « animation et culture »

Co présidée par **Dominique KATMITSIS** 2ème adjoint

Membres : Stéphanie CORNEVIN, Bernard VIAL, Christine VAISSIERE, Jean Luc KURBETZ, Florise REBOULET



Commission « information, communication et bibliothèque »

Co présidée par **Christine VAISSIERE** 3ème adjointe

Membres : Vincent NAZE, Bernard VIAL, Jean Luc KURBETZ, Gisèle VINOT, Gérard JARRY, Séverine LORIN-AGIUS

Commission « affaires scolaires »

Co présidée par **Frank DOUET** 4ème adjoint

Membres : Sophie FARRON, Florise REBOULET, Christine VAISSIERE, Stéphanie CORNEVIN, Michael CAILLET

Délégués communaux et intercommunaux

Délégués à la Communauté de Communes Bouilly Mogne Aumont

Les délégués à la communauté de communes se font dans l'ordre du tableau
le délégué titulaire, Olivier DUQUESNOY, Maire
le délégué suppléant, Gérard JARRY, 1er Adjoint

Délégués au Syndicat de gestion intercommunale du gymnase de Bouilly

Titulaires : Frank DOUET, Florise REBOULET
Suppléants : Sophie FARON, Vincent NAZE

Délégués au comité consultatif des Sapeurs Pompiers Volontaires

Membre de droit Olivier DUQUESNOY, Maire
Titulaires : Frank DOUET, Dominique KAMITSIS, Patrick HAILLOT
Suppléants : Jean Luc KURBETZ, Vincent NAZE, Christine VAISSIERE

Conseil d'Administration du Lycée Agricole Charles Baltet

Titulaire : Olivier DUQUESNOY
Suppléant : Vincent NAZE

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Membre de droit Olivier DUQUESNOY, Maire,
Les délégués du conseil municipal sont Bernard VIAL, Florise REBOULET, Séverine LORIN-AGIUS et Michaël CAILLET
Les personnes de la commune sont : Mme ORDONNEAU Liliane, Mme PONTAROLLO Nicole, Mme BLANQUART Marie-Alice et Mme PHILIPPE Stéphanie.

Délégués au Syndicat de distribution d'eau potable de Saint Germain / Saint Pouange

Titulaires : Gérard JARRY, Olivier DUQUESNOY, Patrick HAILLOT
Suppléants : Michael CAILLET, Vincent NAZE, Séverine LORIN-AGIUS

Délégué au Syndicat départemental d'électrification de l'Aube

Titulaire : Dominique KAMITSIS
Suppléant : Bernard VIAL

Délégués à l'ouverture des plis d'Appels d'Offres

Membre de droit Olivier DUQUESNOY, Maire
Titulaires : Bernard VIAL, Vincent NAZE, Christine CORNEVIN
Suppléants : Gisèle VINOT, Christine VAISSIERE, Jean Luc KURBETZ

Conseil d'Exploitation du Lycée Agricole Charles Baltet

Titulaire : Gérard JARRY
Suppléant : Olivier DUQUESNOY

Sensibilisation des enfants de l'école élémentaire au handicap

Afin de sensibiliser les enfants au handicap et de leur apprendre à vivre ensemble, dans le respect de la différence et la tolérance, une journée, financée par la mairie, fut organisée le mardi 15 décembre avec le comité handisport.

Des ateliers étaient mis en place dans la salle des fêtes pour les élèves de l'école élémentaire. Les enfants ont joué au basket, en fauteuil roulant ; ils ont joué à la boccia et à la sarbacane.

Tous furent satisfaits de cette rencontre qui changera leur regard sur le handicap, et qui sera suivie d'échanges en classe.

Frank Douet



Kinball, nouvelle activité dans le cadre du projet d'école

Dans le cadre du projet d'école, les enseignantes ont fait appel à l'USEP pour animer un cycle de kinball, jeu coopératif qui utilise de gros ballons.

Quatre classes élémentaires et une classe maternelle se rendirent chaque jeudi, pendant 6 séances, à la salle des fêtes de Saint-Pouange, mise à la disposition de l'école pour l'occasion.

Les enfants ont beaucoup apprécié cette nouvelle activité, financée par la coopérative scolaire.

Frank Douet



Attention aux chenilles urticantes

Des chenilles processionnaires ont été recensées dans notre commune : 2 pins infectés à proximité du croisement rue des Pâques Fleuries, Rue Edourd Herriot, Rue du Gros Buisson sous forme de nids blancs et touffus. Cette présence de chenilles urticantes est préoccupante pour les humains et les animaux. Les agents des services techniques de Saint Pouange ont détruit ces nids et vont surveiller les arbres. La FREDONCA sera informée et nous réfléchissons à la pose de pièges.

Cyprien, jeune scientifique de mes amis, m'a demandé si je savais pourquoi les chenilles se déplaçaient en file indienne... Et bien, il m'a appris que c'était pour faire peur aux aigles et autres prédateurs !

Quelques photos prises dans les pins communaux :

Christine Vaissière



Les décorations de Noël 2015

Comme chaque année des décorations ont été installées par quelques bénévoles devant la mairie, la bibliothèque, l'église et dans la cour de l'école.

Merci à ceux qui ont réalisé ces décors pour la plus grande joie des enfants ...et même des adultes. Pour preuve même des habitants d'autres communes viennent avec leurs enfants pour profiter du spectacle.

Citons les artisans de ces décorations : Dominique Kamitsis, Stéphanie Cornevin, Christine Vaissière, Bernard Vial, Gérard JARRY et les trois employés communaux.

Des nouvelles enseignes ont remplacé celles qui ne fonctionnaient plus et quelques autres ont complété le dispositif existant.

De nouveaux éclairages ont été installés au lavoir et des sapins ont été remis aux écoles et à la bibliothèque.

Dominique Kamitsis



Dates à retenir



- Samedi 19 mars 2016 : **Soirée Moules/Frites** organisée par Glayolats Loisirs à la salle des fêtes de Saint Pouange.

- Mercredi 23 mars 2016 : La bibliothèque de Saint Pouange organise une **rencontre enfants-aînés autour des contes et des jeux**.

- Dimanche 8 mai 2016 : **Cérémonie commémorative** au monument aux morts.

- Dimanche 22 mai 2016 : **Vide-grenier** organisé par l'association Glayolats Loisirs dans la zone artisanale de Saint Pouange

- Samedi 4 juin : **Tournoi de Belotte** à la salle des fêtes de Saint Pouange, organisé par l'association Amitié Loisirs

- Samedi 18 juin 2016 : **Fête des écoles** organisée par l'association des parents d'élèves à la salle des fêtes de Saint Pouange



Les vœux 2016 du Conseil Municipal

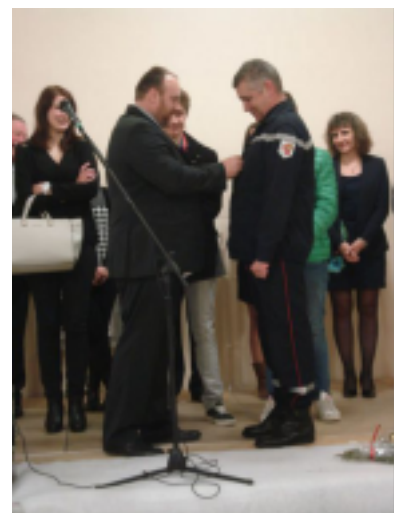
Comme chaque année, le conseil municipal a organisé la cérémonie de ses vœux en invitant les artisans, les pompiers, les employés communaux, les institutrices, les responsables d'associations de la commune... Il souhaite désormais inviter les habitants de Saint Pouange à cette cérémonie des vœux.

En raison de la capacité d'accueil de la salle Henri Febvre, la commune est découpée en cinq secteurs, afin que chaque année un quartier soit invité. Ainsi à la fin de ce mandat, tous les Glayolats auront été invités. Cette année ont été conviés à la cérémonie les habitants des rues Richebourg, Pont à la Bergère, Charmotte, Cortins, Lycée agricole, Blancs Fossés, Reine Blanche, Boissière. 130 personnes environ ont participé à la cérémonie de 2016.



Le conseil municipal a voulu mettre l'accent sur les jeunes, les valoriser en récompensant l'ensemble des diplômés 2015 du diplôme national du brevet au baccalauréat. Ont été appelés sur l'estrade Lise PROVIN, Marie MANGOT, Romane DOUET, Valentine RAYMOND, Thibaut GRALL, Rémy MAHMANDAR, Titouan PHILIPPE, Solène BRAMME et Tristan VIVAT. Ils ont été félicités, encouragés à continuer dans cette voie, du travail et de la réussite et ont reçu pour récompense un bon d'achat CULTURA de vingt euros.

Puis, l'adjudant chef Jean-Yves PAILLOTET, notre chef de centre de première intervention de Saint-Pouange, a aussi été appelé sur l'estrade pour une remise de grade. Pour la première fois, la commune dispose d'un officier des sapeurs-pompiers volontaires puisqu'à compter du 1er décembre 2015 Jean Yves a été nommé lieutenant des sapeurs-pompiers volontaires. Ce grade, outre son investissement, montre aussi ses compétences de soldat du feu et son aptitude à commander.



Saint Pouange et la loi NOTRe

Cela a déjà été évoqué dans les vœux du maire, mais il nous apparaît important de présenter les incidences de cette loi sur la commune de Saint-Pouange.

Cette loi a été définitivement adoptée le 16 juillet 2015 et publiée au Journal Officiel le 8 août 2015.

Elle donne de nouvelles compétences aux régions et redéfinit les compétences des autres collectivités locales. Elle renforce les intercommunalités et leur donne, avec un calendrier défini, de nouvelles compétences obligatoires.

Les nouvelles intercommunalités devront pour le 1er janvier 2016 avoir un seuil de population supérieur à 15000 Habitants. Il existe une mesure dérogatoire pour les intercommunalités à densité de population faible faisant parti d'un département à densité faible.

Concrètement, dans le département de l'Aube le seuil dérogatoire se situe à 7369 habitants et la communauté de commune Bouilly Mogne Aumont a 7561 habitants. Dans l'absolu, nous pouvons donc obtenir ce statut dérogatoire même s'il semble fragile.

Dans un document appelé schéma départemental de coopération intercommunal, Madame la Préfète doit proposer un certain nombre d'orientations sur les fusions de communautés de communes. Dans ce document, Madame la préfète propose de regrouper la communauté de communes Bouilly Mogne Aumont avec la communauté du Pays Aixois (autour d'Aix-en-Othe) et des portes du pays d'Othe (autour d'Estissac et Fontvannes).

La commune et la communauté de communes avait jusqu'au 15 décembre pour émettre un avis sur cette fusion de communautés de communes et émettre éventuellement d'autres souhaits. Ensuite une commission d'élus aubois représentant le territoire se prononceront sur ce schéma et émettront des amendements au schéma.

En ce qui concerne le renforcement des compétences, sans être exhaustif, les intercommunalités devront obligatoirement prendre en charge le développement économique, toutes les zones d'activités, la collecte et l'élimination des déchets, l'assainissement. Elles devront aussi s'occuper des plans locaux d'urbanisme intercommunal et de la gestion des milieux aquatiques et la protection contre les inondations.

Après plusieurs réunions, des débats passionnés et passionnants, le conseil municipal de Saint-Pouange ainsi que la communauté de communes ont émis le souhait de rejoindre le Grand Troyes plutôt que de fusionner avec le Pays aixois et les portes du pays d'Othe.

La possibilité de la mesure dérogatoire nous est apparue fragile tant sur le point du seuil de population que des nouvelles compétences à exercer.

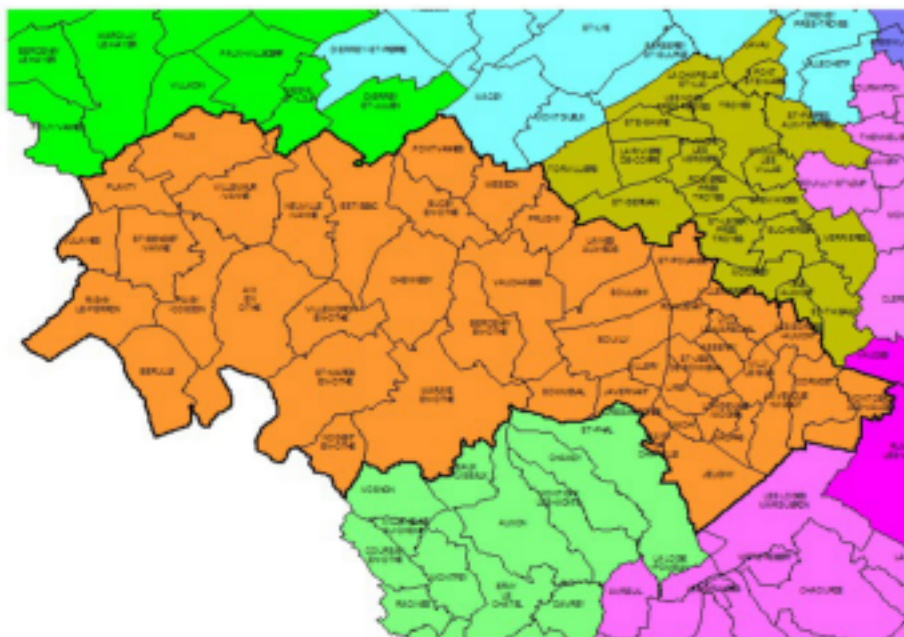
De plus, le bassin de vie de la commune de Saint-Pouange s'inscrit plus sur le Grand Troyes que sur Aix-en-Othe comme l'indique d'ailleurs une enquête de l'INSEE.

Cette position ne s'est pas prise à l'unanimité au conseil et un certain nombre d'entre nous comme vous pouvez le constater dans le compte rendu de conseil sont opposé à cette position.

Nous attendons avec impatience la décision de la commission et surtout l'avis de la préfecture pour commencer à préparer l'avenir.

Nous continuerons à vous informer par ce bulletin et nous restons à votre disposition pour toutes les questions que vous vous posez.

Olivier Duquesnoy





PEDT : *Projet éducatif territorial*

Dans le cadre de la mise en place du projet éducatif territorial (PEDT), **2 activités supplémentaires par semaine**, en complément du mercredi matin de 11h00 à 12h00, le mardi et le jeudi de 16h30 à 17h30, sont mises en place à partir du 22 février (rentrée scolaire).

Notre objectif est d'essayer, à travers ces différentes activités et jeux :

- d'apprendre à vivre ensemble
- d'améliorer la vie en collectivité
- d'améliorer sa production écrite
- d'apprendre le respect d'autrui
- d'appréhender et rédiger des règles
- de respecter et vivre avec la nature

Chaque activité sera programmée par cycle sur plusieurs semaines en fonction de l'animation proposée.

Elles seront animées soit par un employé communal, soit par une personne bénévole, soit par un intervenant extérieur, avec dans ce dernier cas une participation financière éventuelle.

Pour une meilleure organisation, nous fixons un nombre minimum et maximum de participants selon l'activité.

Pour ce premier cycle :

- **Création d'un journal**, le mardi de 16h30 à 17h30, animée par Romane (étudiante histoire/géo) pour les classes de CE2/CM1 ET CM2 : 10 inscrits

- **Danse**, le jeudi de 16h30 à 17h30, animée par Julie (atsem) ou Amélie (employée communale) pour les classes de PS/MS/GS/CP/CE1 : 17 inscrits et nombreux refus

Suite à ce succès, nous proposerons une nouvelle fois cette activité pour le prochain cycle avec priorité aux inscriptions refusées

Si vous êtes intéressés pour faire partager une passion, un savoir, votre métier... et que cela puisse être possible de le transmettre, le faire découvrir à nos jeunes élèves, n'hésitez pas à nous contacter pour nous proposer votre activité sur un cycle.

Synthèse du conseil municipal du 11/12/2015

Il a été évoqué, décidé et approuvé les points suivants :

Le procès-verbal du conseil du 27 novembre 2015.

Les divers tarifs de la commune pour 2016.

Contrat électrique de la salle polyvalente, des propositions sont en cours et seront rediscutées en conseil.

Deux dossiers ont été admis en non valeur.

Les lauréats d'un diplôme, présents aux vœux 2016, seront récompensés d'un bon d'achat de 20 €.

Convention d'archivage des documents électroniques dans Xsacha.

Convention informatique du centre de gestion de la fonction publique territoriale.

Convention de partenariat relative aux chats errants avec l'association « l'École Chats de l'Aube ».

Nomination de Mr Kamitsis Dominique comme correspondant Défense.

A compter des vœux 2016, la commune sera découpée en cinq quartiers afin que chaque année, un quartier soit invité.

Courrier d'un habitant concernant la sécurité de son enfant lors de la traversée de la commune. Le dossier est soumis à la commission voirie-environnement pour étude sur l'ensemble de la sécurité du village. Elle remettra son rapport pour le deuxième trimestre 2016.

Rapport d'activités 2014 de la bibliothèque départementale de prêt et remerciements aux personnes bénévoles pour leur implication et dynamisme.

Rapport d'activités 2014 du SDEA.

Bilan de la qualité de l'eau en champagne 2010-2013.

Questions diverses : La FNACA souhaiterait favoriser les relais de la mémoire visuelle par la présence d'espace du souvenir - Les PEP 10 ont envoyées une demande de subvention qui sera présentée lors du budget primitif 2016 – Mr NAZE Vincent, approuvé par Mr CAILLET Mickaël propose qu'une commission se charge de déterminer l'action de la municipalité, sa motivation sur l'octroi d'une subvention.

Informations diverses : les vœux du conseil fixés au 08 janvier 2016 à 19 heures - Suite aux exigences du label, la commune de Saint-Pouange n'a pas atteint le niveau UNE FLEUR. Cependant le Jury Régional des Villes et Villages Fleuris a décidé de maintenir notre commune dans son classement actuel et de nous laisser l'opportunité de retrouver le niveau requis de la Première Fleur, une nouvelle visite en 2016 est prévue, Monsieur le Maire précise qu'un choix sera à faire sur la suite à cette nouvelle visite - Une nouvelle association de country vient d'être créée à Saint-Pouange - Monsieur le Maire est toujours en contact avec le commandant de Brigade de Bouilly qui n'a pas pu encore faire l'information cambriolage, une relance sera faite début 2016.

Pour plus d'informations détaillées, venez nous rejoindre sur le site web de la mairie : www.saint-pouange.fr



La bibliothèque de Saint Pouange

Nouveautés



La bibliothèque de Saint Pouange a le plaisir de vous présenter ses nouveautés :

- After Anna TODD T3 et 4
- Muchachas Katherine PANCOL T1,2 et3
- La mariée était en blanc Mary HIGGINS CLARK
- Travail soigné, Alex et sacrifices de Pierre LEMAITRE
- Divergente T1, 2 et3 Veronica ROTH
- Au nom du père Françoise BOURDIN
- Les compagnons de l'été
- Le secret du mari Liane MORIARTY
- Vir'vent Jean ROSSET
- Preuves d'amour Lisa GARDNER
- L'été des enfants rois René BARRAL
- La mélancolie du renard Philippe LEMAIRE

La BDP met également à la disposition de notre bibliothèque municipale de nombreux ouvrages.

Jeunes :

- Tara Duncan
- Cœur vanille
- La guerre des clans Erin HUNTER
- Le journal d'Aurélié Laflamme
- Kinra Girls MOKA
- Emeline T3
- Le loup qui voyageait dans le temps
- Le loup qui découvrait le pays des contes

BD :

- Marsupilami
- Grippy
- Les p'tits diables T20
- Les légendaires origines
- Chi T12
- Astérix Le papyrus de César
- Samadhi Xavier Debarge

Coups de coeur des lectrices

Une femme blessée de Marina CARRERE D'ENCAUSSE

Ce roman m'a beaucoup plu. Pourquoi? C'est l'histoire d'une femme.

Tout au long de ce récit, doux, violent, plein d'amour, j'ai pris connaissance de terribles coutumes pratiquées dans le monde.

J'ai parcouru l'histoire avec une sensation de révolte, de tristesse, mais malgré tout, il y a toujours de l'espoir dans le malheur.

F. P

Une exquise vengeance de Brian GALLAGHER

La vengeance est un plat qui se mange froid.

Cet ouvrage ne se raconte pas, il se lit, car il est drôle, plein d'humour, cruel et vengeur.

Quelques « bonnes » idées à en tirer lorsque l'on a un contentieux à régler avec son partenaire. Dans le domaine caricatural, il est au top.

A consommer sans modération

C.G.



Club lecteurs

Si vous aimez lire, échanger avec d'autres lecteurs, si vous voulez découvrir des nouveautés littéraires, des auteurs, venez rejoindre les membres du club.

Le club se réunit tous les deux mois environ.

N'hésitez pas à vous renseigner à la bibliothèque aux horaires d'ouverture.

Bébés lecteurs

La bibliothèque municipale de Saint Pouange accueille une fois par mois les assistantes maternelles de la commune et leurs « P'tits bouts ».

Les dernières animations de 2015 de la bibliothèque

- La fête de Noël avec les enfants (bricolage décoration, conte de Noël, goûter offert par la municipalité)
- Calligraphie adulte plusieurs séances animées par Françoise Moitry
- Patchwork enfants (réalisation de portraits à partir de collage de morceaux de tissu) animé par Marie-Pierre Dufaut
- Galette avec le club des bébés lecteurs



Horaires Bibliothèque

Lundi : 17h30-18h30
Mercredi : 16h00-18h00
Vendredi : 16h30-18h30

Prochaines animations :

- club lecteur,
- rencontre enfants-aînés autour des contes et des jeux le 23 mars 2016.

Toutes ces animations sont gratuites, sur inscription.

Comité des fêtes Glayolats Loisirs



Le 22 novembre dernier se déroulait notre traditionnel marché de la St Nicolas. 41 exposants sont venus agrémenter la journée, que ce soit en créatif ou en métiers de bouche. De nombreux visiteurs sont venus flâner tout au long de cette belle journée soit dans la salle Henri Febvre, soit sur le parking où l'association avait dressé un chapiteau géant. St Nicolas a fait le bonheur des enfants en distribuant ses papillotes. Le tirage de la tombola clôtura cette manifestation grâce aux lots offerts par les différents exposants.



Ce 24 janvier, Glayolats-Loisirs innovait en proposant un premier Vide-dressing qui rassembla 20 exposants à la salle polyvalente Henri FEBVRE.

Très prochainement nous vous proposons une **soirée moules-frites suivie d'une animation**. Surveillez vos boîtes à lettres et n'hésitez pas à vous inscrire.

Au mois de mai, le **vide-greniers** animera le quartier de la rue des Pâtures où vous trouverez l'objet indispensable à votre bien-être et vous vous restaurerez au stand tenu par les membres de notre association.

Un grand merci au conseil municipal pour son indéfectible soutien ainsi qu'à l'équipe de bénévoles qui, à chaque manifestation, nous apporte son indispensable participation. A bientôt.





Gym Volontaire de Saint Pouange / Saint Léger

La Gymnastique Volontaire a pour but de **faire oublier le stress quotidien, de pratiquer un sport accessible à tous**, quels que soient son âge et ses capacités, dans la joie, la bonne humeur et en y prenant du plaisir !

Depuis la rentrée de septembre 2015, nous avons ouvert à St Pouange un cours de << **Gym douce Senior** >>. Flora notre monitrice nous fait découvrir par de simples exercices que l'on peut à tout âge pratiquer ce sport. Au programme: gymnastique douce, exercices d'équilibre, mouvements en synchronisation avec la respiration, renforcement musculaire, assouplissements, étirements, relaxation, rires et bonne humeur



Horaires et détails des séances :

Lundi de 19h à 20h : Cours GV à St Léger avec Christine Pillot

Aérobic, Renforcement musculaire, Step, Lia, cardio
Séances très variées, toniques et dynamiques !

Jeudi de 18h à 19h : Cours Gym Douce Seniors à St Pouange avec Flora Balini

Pour garder la souplesse, l'autonomie, la motricité, sans dépasser ses limites et toujours dans la convivialité !

Jeudi de 19h 15 à 20h 15 : Cours Zumba à St Pouange avec Flora Balini

Mélange de danses latines (salsa, reggaeton, mambo) qui restent accessibles à tout le monde dans une ambiance sportive et décontractée !

Venez nous rejoindre, 2 séances sont offertes pour découvrir les activités
à St Léger Salle Jean Phocion
à St Pouange Salle Henri Febvre



CONTACTS :

Présidente :	Mme Mérat Marie Claude	09 75 84 21 01 à St Pouange
Secrétaire :	Mme Leroux Emmanuelle	03 25 40 83 67 à St Léger
Trésorière :	Mme Petitjean Agnès	03 25 49 61 08 après 18h

BONNE ANNEE A TOUS



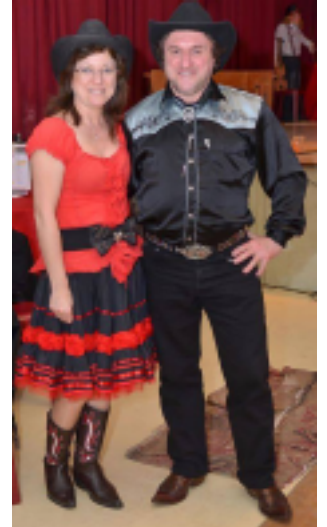
PhiMaWild Country

Président : Philippe Hurpoil
Secrétaire : Marie-Line Hurpoil

Bienvenue dans un monde passionnant avec notre association née le 01 Octobre 2015. C'est pour nous un art de vivre où se mélangent musiques et danses issues du folklore, de l'histoire américaine, à nos jours. C'est aussi, lors de nos petits voyages, la convivialité, le partage d'émotions, les moments ludiques avec des chorégraphes de renommée internationale, les rencontres avec d'autres clubs départementaux ou régionaux, des moments formidables avec des artistes français ou étrangers, accessibles et sympathiques, la connaissance de pionniers qui ont œuvré pour que ce mouvement existe et perdure dans notre pays, tous ces gens avec qui l'on a la chance parfois de créer des liens d'amitié.

PhiMaWild est ouvert aux danseurs et danseuses country, souhaitant partager leur passion et s'amuser en groupe, participer à des sorties, concerts, festivals, des week-ends sur ce thème, organiser éventuellement des soirées concerts, des rencontres interclubs, avec d'autres associations départementales ou régionales.

Priorité est de danser en bottes et chapeau ou tenue western, afin de sauvegarder et perpétuer un réel esprit Country. Aimer danser, c'est danser sa vie !
Phil et Marie-Line seront heureux de vous renseigner et de vous accueillir.



POUR NOUS CONTACTER :

Par Courrier :
PhiMaWild Country
(chez Philippe et Marie-Line HURPOIL)
2 rue de la Garenne
10120 Saint Pouange

Par téléphone
Philippe : 0770345521
Marie-line : 0683468515

Par mail :
phimawildcountry@laposte.net



Philippe Hurpoil



Mémoire de Saint Pouange

L'association Mémoire de Saint Pouange a pour objet de rechercher des informations et images sur le passé et le présent de Saint Pouange et d'exposer le résultat de ses recherches.
Elle a également pour objectif l'aide à la rénovation du Patrimoine de Saint Pouange, en complément du travail de la commune.



« Mémoire de Saint Pouange » a tenu son assemblée générale annuelle le 29/01/2016.

La présidente a rappelé les actions menées par l'association en 2015 :

- Organisation d'une exposition et écriture d'un livre sur l'Ecole de Saint Pouange depuis ses débuts à 2000. L'exposition a été un succès avec environ 180 personnes le samedi et dimanche et 130 élèves et enseignants le lundi.
- Visite guidée des élèves du Lycée Agricole à travers la commune afin, de leur faire découvrir l'histoire des anciennes fermes de notre village.
- Visite des ateliers VINUM (explications claires et très détaillées sur la création et l'histoire du vitrail).

Les projets de l'association « Mémoire de Saint Pouange » pour l'année 2016 :

- Exposition sur les pompiers de Saint Pouange en collaboration avec l'amicale des pompiers de Saint Pouange, les 1er et 2 octobre pour le public et le 3 octobre pour les élèves des écoles.
- Ecriture d'un livre sur le même sujet
- Travaux réalisés tout au long de l'année : nettoyage de tombes, restauration de la sacristie
- ...
- Visite guidée de la cité du vitrail et visite de la Cathédrale et de son trésor
- Venue d'une chorale (à l'Eglise ou dans la salle Henri Febvre suivant le nombre de choristes)



Si vous avez des documents sur les pompiers et si vous souhaitez les partager, vous pouvez contacter l'association.

Les membres de l'association se retrouvent le 1er vendredi de chaque mois afin de réaliser divers travaux, comme restaurer des cadres, le chemin de croix ou habiller le fond de la vitrine Edouard Herriot.

Des visites de l'église avec description de ses vitraux du XVI et XIX ème sont possibles sur rendez-vous.



Depuis sa création, l'association « Mémoire de Saint Pouange » a organisé des expositions sur les thèmes :

- Saint Pouange, de 1989 à 1900
- Maisons d'autrefois, livre 1 - Saint Pouange
- Maisons d'autrefois, livre 2 - Les Souleaux
- Saint Pouange, le XXème siècle
- Ecole de Saint Pouange aux XIX et XXème siècles

Des livrets détaillés et imagés sur les mêmes sujets sont en vente à l'association.

L' Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves est constituée de parents bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour que les enfants puissent profiter des événements qu'elle organise. Les actions menées par l'APE ont pour but de récolter des fonds qui seront directement profitables aux enfants. En effet, l'argent finance en partie ou intégralement les projets proposés par les enseignantes (sorties, spectacles, hotte du père Noël ...).



Spectacle avant le passage du père Noël avec sa hotte pleine de cadeaux et de chocolats !!

L'Association des Parents d'Elèves participe activement à la kermesse de l'école. Cela permet aux enfants de saluer la fin de l'année scolaire et aux plus grands de se retrouver autour d'un bon repas ! Mais en tant que parents, nous sommes tous concernés, c'est pour cela que l'APE vous sollicite dès maintenant pour la collecte des lots indispensables à la kermesse.

En 2016, l'APE vous propose :

- Une vente de végétaux / fleurs début Mars
- Une pièce de théâtre le 03 Avril à Laine aux Bois
- La kermesse de l'école avec dîner le 18 Juin à la salle des fêtes

Notre bureau : Florise REBOULET, présidente ; Lucille MOCQUERY, secrétaire ; Isabelle VIREY, trésorière ;

Nos membres « actifs » : Anne CALIN, Alexandre DIOT, Alex FARRON, Hélène FRITSCH, Etienne JEANNE, Sophie LAUVERGEAT, Aurélie PERRAULT.

Sachez que l'Association des Parents d'Elèves peut accueillir de nouveaux membres ponctuellement sur une ou plusieurs manifestations. Alors venez rejoindre une équipe dynamique, volontaire et conviviale !!

Pour vos idées, suggestions et questions, vous pouvez nous écrire à notre adresse mail :

apesaintpouange2014@gmail.com

Amicalement,

l'équipe de l'APE.



LE SPORT, NOTRE PASSION

Soyez les bienvenus à l'ASLO

Toute la dynamique et la réussite du club Aube Sud Loisirs Omnisports (ASLO) repose sur les épaules de passionnés du milieu sportif qui s'unissent pour promouvoir l'association sur le secteur rural dont l'épicentre est Bouilly, Souigny et Saint Pouange.

L'objectif qui nous anime est simple et se résume en ces mots : **le football, la marche nordique et le Qi Gong pour tous.**

Les différentes sections sont à votre disposition, pour que vous puissiez vous épanouir, vous défouler, vous entraîner, vous perfectionner, rencontrer des amis(es), mais aussi pour échanger et partager des moments de sport et de convivialité.

Tout ceci est rendu possible grâce à une équipe dirigeante déterminée, soudée autour de ces objectifs.

Alors oui, plus que jamais je crois en l'avenir de l'ASLO et je dirai : « **Là où il y a une volonté, il y a un chemin** ».

Engageons- nous ensemble avec passion.

LE SITE INTERNET

<http://club.aubesudloisirs.fr>

En cours de mise en place, il a pour fonction de présenter l'association, son image et les différentes activités qui y sont proposées. Il sera la vitrine du club et surtout une source d'information relative aux secteurs dans lequel l'association œuvre.

N'hésitez pas à le consulter et faire part de vos remarques.



Remise des K-Ways à l'école de foot



Remise des K-Ways UFOLEP 2

Les contacts :

Président ASLO : Gérard JARRY
tél 06 19 06 49 65

Section Football « UFOLEP »
Michel CACHE tél: 06 16 54 38 68
3 équipes 71 licenciés

Section Football « Jeunes »
Christophe PERRIN tél: 07 86 40 61 42
5 équipes, 46 licenciés, 21 dirigeants

Section « Football à 11 »
Richard GRATTON tél: 07 81 68 06 13
1 équipe U15 ASVPO/ASLO 2 11 licenciés

Section Marche Nordique
François BIDAULT tél : 06 23 69 47 06
44 licenciés

Section Qi GONG
Laurence JOANOT tél : 06 52 65 91 45
37 adhérents

Section animation
Jimmy BERTRAND tél: 06 85 26 52 21

Gérard JARRY



Rappels de réglementation



Tous les jours, un certain nombre de personnes empruntent les voies piétonnes de notre commune pour se rendre à l'école ou aux arrêts du bus.

D'autres le week-end aiment se promener dans notre village.

Malheureusement, ils trouvent sur le chemin **des véhicules qui sont stationnés sur le trottoir.**

Nous ne parlons pas des invités d'un midi ou d'un soir mais des personnes résidentes.

Cette mode devient de plus en plus courante et gêne parfois, en plus des piétons, les riverains.

Nous faisons donc appel dans un premier temps à **votre sens civique pour que vous gariez vos véhicules dans votre propriété.**

Certes, la société évolue et nous avons de plus en plus de véhicules à stationner mais je rappelle tout de même que sur tout permis de construire, il existe au moins deux emplacements pour les véhicules.

Nous espérons ne pas avoir à renouveler cet article en y incluant l'article du code de la route.



Les occupants et utilisateurs de locaux privés d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes mesures afin que **les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne au voisinage.**



A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30.**

- **Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.**

Les **propriétaires ou possesseurs de piscine** sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient **pas cause de gêne au voisinage.**

Les **propriétaires ou possesseurs d'animaux**, en particulier de chiens, y compris en chenil, sont tenus de prendre toutes mesures propres à **éviter une gêne au voisinage.**

(Pour plus de détails voir l'intégralité de l'arrêté préfectoral 08-2432)



Tout brûlage à l'air libre, c'est à dire la destruction par le feu de déchets ou matières, est interdit de manière permanente et en tout lieu.

Cette interdiction concerne notamment : les pneus, les huiles de vidange et usagées, les piles et batteries, les produits chimiques, les déchets industriels, les déchets, ménagers, les ordures ménagères, les matières plastiques, les papiers et cartons, le textile, le bois, les déchets biodégradables, les déchets verts de jardin, vergers et potagers, les résidus de la taille des haies et

des arbres.

Il est interdit d'allumer des feux à moins de 100m d'une habitation.

Il est interdit d'allumer des feux à moins de 200m des bois, forêts, plantations et reboisements.

Dérogation à l'interdiction des feux et des brûlages en zones forestières : **Entre le 15 octobre et le 15 mars**, les propriétaires de terrains situés dans et à moins de 200m de bois, forêts, plantations et reboisements, ainsi que leurs ayants droits et les personnes chargées par eux de l'entretien et de l'exploitation de leurs terrains, les affouagistes, les exploitants et les prestataires de service, **sont autorisés à faire des feux et des brûlages.**

(Pour plus de détails voir l'intégralité de l'arrêté préfectoral 07-3065)



Réglementation en vigueur concernant les haies

L'article 673 du code civil stipule « **Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper** ».



Plantations le long des voies publiques

L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Toutes les haies doivent être taillées au niveau de la limite séparatrice, donc ne pas déborder sur le domaine public et ne gêner en aucun cas le cheminement piétonnier.

Cette règle s'applique aussi en bordure des chemins ruraux.

Le droit de faire couper les branches des arbres, des arbrisseaux et des arbustes est imprescriptible.

Glayolats, ne soyez pas étonnés si vous êtes concernés, de recevoir prochainement un courrier, vous demandant de respecter ces règles. Les services de la mairie sont à votre disposition pour des renseignements plus complets.

Services d'urgence:

Pompiers :

Centre de traitements des alertes : **18**
Pompiers de Saint Pouange : 06.24.99.15.47

SAMU : 15

Gendarmerie : 17
Brigade de Bouilly : 03.25.40.20.04

N° d'urgence (Pompiers, Samu) le **112**
Numéro Prioritaire à partir de votre portable

Défibrillateur :

Il se trouve sur la façade de la mairie

Dépannage Eau : 03.25.79.00.00.
Dépannage Gaz : 03.25.74.88.30.
Dépannage Electricité : 09.2.67.50.10

Vous souhaitez rencontrer le maire ou un adjoint ?

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie. Une permanence est à votre disposition :

Le Mardi et le Jeudi de 18 h à 19 h

Assistante sociale:

Centre Médico social de Bouilly :
53, rue de l'Hotel de ville 10320 Bouilly
03.25.40.33.80

A.D.M.R. (aide à domicile en milieu rural)

53, rue de l'Hotel de Ville 10320 Bouilly
Mme Jacqueline Cantin
03.25.80.17.61.

Présence verte : Service de la MSA destinée aux personnes isolées ou dépendantes
Renseignements : 03.25.43.54.00

Etat Civil depuis le 08/09/2015 :

Naissance :

- FREDERIC LENTINI Ethan Eric Marc, le 03/10/2015
- SALAMI Zélie, le 12/10/2015
- SOUVERAIN Gabriel Ethan, le 12/12/2015

Quelques associations de Saint – Pouange

	Activités	Contact	coordonnées
Asso des Parents d' élèves	Organisation de manifestations pour aider à financer les activités scolaires des enfants.	Mme Florise Reboulet	3, Rue E. Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 06 62 43 06 67
Aube Sud Loisirs Omnisports	Football Qi Gong Marche Nordique	M. Gérard Jarry	3, Rue E. Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 06 19 06 49 65 aube-sudloisirs@orange.fr
Glazolats loisirs	Comité des Fêtes	Mme Marie-Christine Kamitsis	3, Rue E. Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 03 25 41 72 88
Gym Volontaire Saint Pouange – Saint Léger	Gymnastique, Step, Zumba	Mme Marie Claude Mérat	3, Rue E. Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 09 75 84 21 01
Mémoire de Saint Pouange	Recherche historique et aide à la protection du patrimoine	Mme Nicole Pontarollo	3, Rue E. Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 03 25 41 71 91
Phimadelphie	Danse country	M. Jean Luc Dony	8 Rue des Baudons 10120 Saint Pouange Tél. : 06 14 88 02 84 phimadelphie@laposte.net



Le Glayolat :

Bulletin municipal périodique de la commune de Saint Pouange.

Imprimé par Cat imprim' 27, av des martyrs de la résistance à Troyes (Février 2016)

Réalisation et crédit photos : Commission information et communication.

Directrice de publication : Christine Vaissière

Tirage : 400 exemplaires

Vous souhaitez nous transmettre une information, une photo... Vous pouvez contacter le Glayolat par courrier adressé à la mairie de Saint Pouange

Retrouver les actualités de notre village sur www.saint-pouange.fr

